



## CHRISTOPHE SAVOIE

### AVOCAT

Barreau du Québec - 2017

514.375.5551 | csavoie@lcm.ca

## DOMAINES D'EXPERTISES

- Litige civil et commercial
- Appels et contrôle judiciaire
- Gouvernance, conformité réglementaire et enquêtes administratives
- Actions collectives (recours collectifs)
- Droit public et administratif
- Droit de l'emploi
- Conseils stratégiques aux sociétés et organismes

## BIOGRAPHIE

Christophe Savoie exerce une pratique diversifiée en litige civil et commercial, en droit de l'emploi, de même qu'en droit public et administratif. Ses clients apprécient son approche pragmatique axée sur la résolution efficace des différends.

Avocat polyvalent, il intervient dans des dossiers complexes, notamment en matière de disputes contractuelles, de contrôle judiciaire et de recours de nature urgente, comme les injonctions.

Christophe est diplômé de l'Université de Montréal avec mention d'excellence. Durant ses études, il a représenté son université lors du Concours de plaidoirie Pierre-Basile-Mignault, une compétition opposant les six facultés canadiennes de droit civil, remportant le prix décerné au meilleur plaideur. Il a également obtenu une maîtrise en droit avec mémoire de l'Université McGill portant sur des questions de droit constitutionnel. Christophe s'est joint à LCM Avocats en 2022 après avoir pratiqué durant quelques années au sein d'un cabinet boutique spécialisé en droit du travail et en litige civil et administratif.

Christophe enseigne à l'École du Barreau et agit régulièrement comme médiateur à la Division des petites créances de la Cour du Québec. Il est membre du comité exécutif de la section de droit administratif et de droit constitutionnel de l'Association du Barreau canadien, Division du Québec. Il siège en outre au conseil d'administration de l'Académie des lettres du Québec, un organisme de bienfaisance ayant pour mission de promouvoir et célébrer la littérature québécoise.

---

## PUBLICATIONS

« Lever le voile sur la responsabilité personnelle des administrateurs », blogue LCM Avocats inc., 20 juillet 2023.

« Commentaire sur la décision Association des cadres de la Société des casinos du Québec c. Société des casinos du Québec - L'exclusion des cadres du Code du travail jugée inconstitutionnelle » (co-auteur avec Félix Tessier), dans Repères, juin 2022, La référence, EYB2022BRH2527.

« Commentaire sur la décision Conseil de la magistrature c. Ministre de la Justice du Québec - Le bilinguisme des candidats à la magistrature : à qui le dernier mot ? » (co-auteur avec Bernard Amyot), dans Repères, mai 2022, La référence, EYB2022REP3462.

« Le développement de l'intelligence artificielle à l'ère des données massives : à la recherche d'un nouvel équilibre », dans Bulletin Droit de la Santé, septembre 2020, Éditions Yvon Blais, ISSN 1195-5236.

« Commentaire sur la décision Canada (Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration) c. Vavilov - Entre nouveauté et continuité : un cadre d'analyse plus exigeant pour les décideurs administratifs? », dans Repères, mars 2020, La référence, EYB2020REP2920.

« La cohérence jurisprudentielle et l'autonomie décisionnelle de l'arbitre de grief : l'exemple de l'affaire Kativik », dans Bulletin en ressources humaines, décembre 2019, La référence, EYB2019BRH2214.

« Commentaire sur la décision Société des casinos du Québec inc. c. Tribunal administratif du travail - Liberté d'association des cadres et autonomie du droit de grève », dans Repères, février 2019, La référence, EYB2019BRH2146.

« Commentaire sur les décisions Law Society of British Columbia c. Trinity Western University et Trinity Western University c. Barreau du Haut-Canada - La dimension collective de la liberté de religion : où en est la Cour suprême ? », dans Repères, septembre 2018, La référence, EYB2018REP2541.

« Commentaire sur la décision Grenier c. Procureure générale du Québec - L'encadrement du droit d'ester en justice du plaideur quérulent ne contrevient ni à la Constitution canadienne ni à la Charte des droits et libertés de la personne », dans Repères, avril 2018, La référence, EYB2018REP2446.

---

## FORMATION

- LL.B., Université de Montréal, 2015
  - LL.M., Université McGill, 2023
- 

## PRIX ET DISTINCTIONS

- *The Best Lawyers in Canada* « *Ones to Watch* » (Droit du travail et de l'emploi; Droit public et administratif) – depuis 2024
  - Liste d'excellence du doyen – 2013, 2014, 2015
  - Coupe Robinson (meilleur plaideur selon les points obtenus lors de la joute préliminaire), Concours de plaidoirie Pierre-Basile-Mignault – 2015
  - Prix discrétionnaire du jury (meilleur tandem de plaideurs non finalistes), Concours de plaidoirie Pierre-Basile-Mignault – 2015
- 

## ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

- Barreau du Québec
  - Association du Barreau canadien
  - Association du Jeune Barreau de Montréal
  - La Société des Plaideurs (*The Advocates' Society*)
- 

### LCM AVOCATS INC. | LCM ATTORNEYS INC

600, De Maisonneuve Ouest | West, #2700  
Montréal (Québec) H3A 3J2  
T 514.375.2665  
F 514.905.2001  
info@lcm.ca | lcm.ca